



FORCERA

Recouvrement de Créances

France & International

Notations d'Entreprises & Informations Financières

Formations au Recouvrement

Plan de formation – Les documents contractuels en matière de bâtiment et de travaux publics

Public concerné : Entreprises de BTP – Secrétaires - Dirigeants

Objectifs : Eviter l'impayé en s'appuyant sur des documents contractuels complets dans le secteur du BTP

Acquisition de la formation : Eviter les impayés par manque de document contractuel

PROGRAMME

Présentation des documents contractuels obligatoires :

- Le devis : mentions, prix, délais
- Le bon de commande client
- La confirmation de commande
- Les conditions générales de vente : Délais de paiement, clause attributive de compétence, responsabilité, clause réserve de propriété, clause pénale, intérêts
- La facture
- La situation de chantier
- L'abandon de chantier : définition et application
- Le Maître d'ouvrage : droits et devoirs
- Le Maître d'œuvre : Obligations contractuelles
- L'architecte : suivi du chantier – Obligations financières et contractuelles
- Le contrat de sous-traitance
- La sous-traitance en cascade : les mises en gardes et les dangers
- L'action directe sur le Maître d'ouvrage : fonctionnement et délais légaux : Le Privilège de sous-traitant : actions en cas de procédures collectives
- La convocation à réception de chantier avec le Maître d'ouvrage et l'architecte
- Le PV de réception de chantier sans réserve
- Le PV de réception de chantier avec réserves
- Le PV de levée de réserves
- Les 5% de retenue de garantie : conditions d'application – choix d'un tiers détenteur
- La caution bancaire
- L'année de parfait achèvement
- La garantie décennale : fonctionnement et obligation pour l'entreprise de BTP
- L'expertise : conditions – situation contradictoire obligatoire
- Le recours au constat d'Huissier par le maître d'ouvrage : conditions d'application – cas abusifs

Personnalisation des documents contractuels de l'entreprise :

- Mise en place des documents contractuels dans l'entreprise formée
- Application des documents contractuels avec les clients
- Faire comprendre à un client de « longue date » que le devis est obligatoire
- Quels risques encourus lorsqu'il n'y a aucun document contractuel entre les parties contractantes
- Différence d'attitude d'un débiteur devant des documents contractuels
- Les clauses abusives : Présentation et mise en garde
- Le taux d'intérêt légal majoré : limites juridiques
- Les frais de recouvrement
- Le vocabulaire des conditions générales de vente ou de prestations

FORCERA – SAS au K de 10 000 € - RCS Versailles 811 230 093 - www.forcerarecouvrement.com

Siège Social : 13 Rue Saint Honoré – 78000 VERSAILLES

Tél. : 01.84.19.08.29 – Tél. : 01.84.19.08.31 – Fax : 01.84.10.86.48 – @ : forcerarecouvrement@orange.fr / forcerarecouvrement@gmail.com

Agence Grand Sud – TOULOUSE

Agence Dom Tom GUADELOUPE – MBE 161 – Imm. Fresneau – Bd Houelbourg – ZI Jarry- 97122 BAIE MAHAULT — Tél. : +590.690.37.80.99